

# Evolutions socio-économiques contemporaines des villes moyennes d'Alsace

Henri NONN\*

Dans le « créneau » des unités urbaines comprises entre 20 000 et 100 000 habitants, la petite mais dense région d'Alsace<sup>(1)</sup> ne détient pas moins de 8 *agglomérations* de cette taille - en faisant abstraction de celles englobées dans les périphéries immédiates de Strasbourg et de Mulhouse, mais en incluant des entités de villes jointives formant ensemble un « pôle » d'aire urbaine dans les délimitations que l'Insee leur a données en 1990 et 1999. En effet :

- elles se partagent, hors des 2 métropoles, l'animation des territoires et des fonctions d'intermédiation socio-économique aidant à définir de réelles zones d'influence ;
- elles présentent des développements significatifs d'urbanisation en couronnes ;
- elles fédèrent chacune plusieurs intercommunalités de base (Badariotti, 1999 ; Nonn, 1999 et 2008).

Toutefois, ces traits étaient bien marqués jusqu'à l'expansion des mobilités, des aires métropolisées, des « zappings » inhérents à l'individualisme aujourd'hui, qui amènent à reconsidérer les forces et faiblesses qui les soutiennent ou les menacent.

Ce maillage alsacien, relayé par de nombreux bourgs et petites villes intercalaires, est plus proche des *configurations trouvées dans* « l'espace

---

\* Professeur honoraire des universités (Université de Strasbourg, géographie-aménagement), Association de Prospective Rhénane (APR). Courriel : henri.nonn@wanadoo.fr

(1) L'Alsace ne compte que 8 280 km<sup>2</sup>, mais sa densité de peuplement est de 233 hab/km<sup>2</sup>, soit le double de la moyenne nationale. On a écarté de l'analyse des agglomérations « chefs-lieux » (d'arrondissement ou de « pays ») pourtant labellisées « villes moyennes » en région, ayant moins de 20 000 âmes : Wissembourg, Ribeauvillé et Altkirch.

*rhénan* » décrit par E. Juillard (1968) que des distributions nationales. Il facilite la percolation des métropolisations sans « écrasement » par trop dominant, ici émanant de Strasbourg et Mulhouse, mais aussi de Bâle et Karlsruhe. Il a maintenu un *rapport ville-campagne* actif et structure les *dispositifs en armatures* (urbaine, commerciale, de transports, d'équipements) qui organisent de longue date et jusqu'ici la vie régionale et son aménagement – que les instances publiques veulent « équilibrés ».

Toutefois, un tel canevas ne gomme pas les *différences sensibles* existantes entre les 8 pôles identifiés et décrits dans cet article, que celles-ci découlent des conditions physiques, des ressources locales, des aléas historiques affectant leurs fonctions, ou de diverses influences externes, ainsi que des nuances de composition sociale, voire de modalités de rapports aux métropoles. Il convient alors de considérer le « temps long » (de l'histoire et des évolutions durant les 50 dernières années).

Toutes les villes cependant sont aujourd'hui concernées par les mutations contemporaines des sociétés, des administrations, des économies locales et régionales, comme par les modifications structurelles des champs d'activités. Cela remet *en cause les rôles hérités et consolidés*, comme les rapports aux métropoles d'une part, des strates de bourgs et petites villes d'autre part, et invite à étudier les révisions des places dans les armatures ainsi que les trajectoires possibles de prospective.

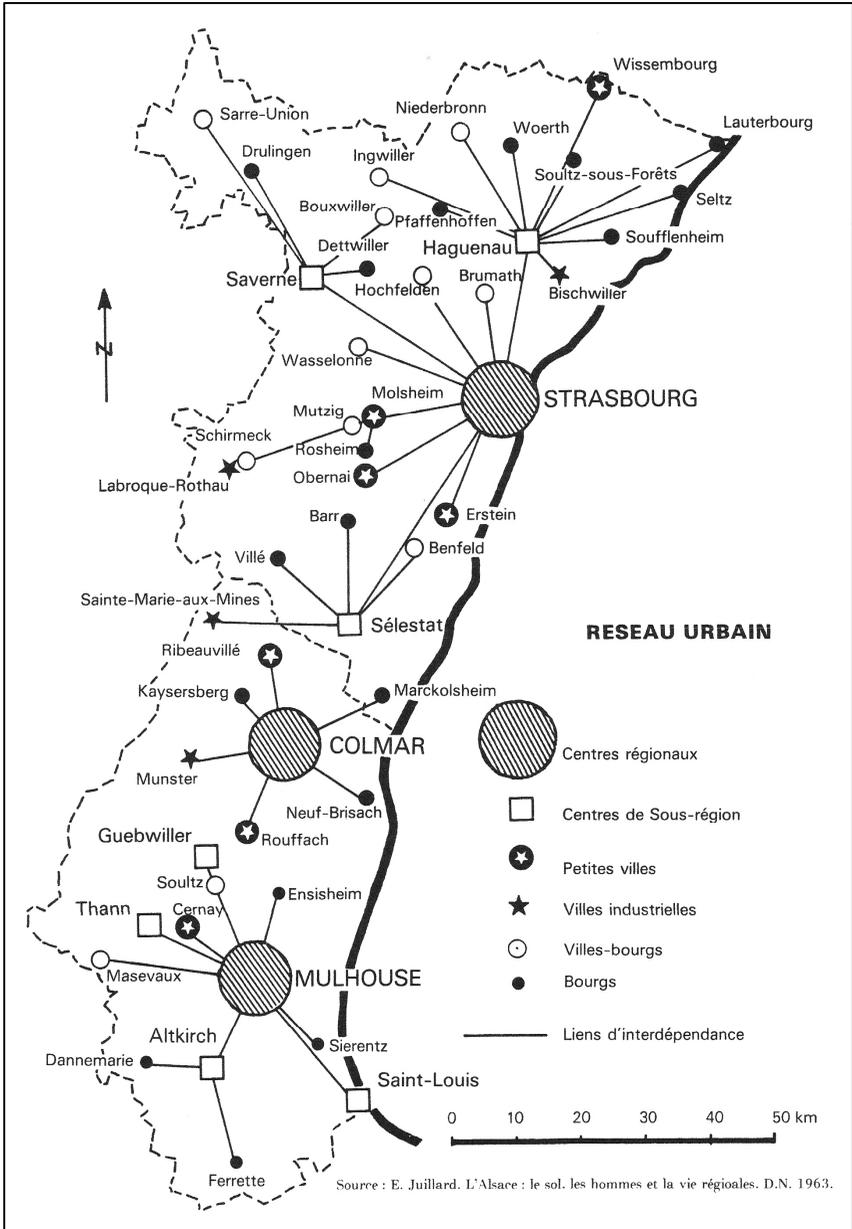
## La spécificité alsacienne relative aux villes moyennes

### *Traits géographiques*

En 1910, l'Alsace est déjà un *espace amplement urbanisé*. Sur ses 1 219 000 habitants, 53 % sont des urbains. En 2009, le peuplement atteint 1 845 690 âmes, dont 74 % vivent dans des entités urbaines, 19 % dans des lieux « multipolarisés » et seulement 7 % en espaces « à dominante rurale » ; la densité moyenne est de 233 hab/km<sup>2</sup>.

*Les espacements* entre villes moyennes sont de l'ordre de 25-35 km. Toutes se situent à moins de 40 km de Strasbourg, Mulhouse ou Bâle (carte 1), avec maintenant de bonnes liaisons routières (voies rapides), des lignes ferroviaires facilitant des dessertes fréquentes par TER, mais avec des faiblesses dans les communications entre villes moyennes.

Carte 1. Le maillage urbain alsacien



Source : E. Juillard, 1963, L'Alsace : le sol, les hommes et la vie régionale. D.N.

La région est organisée, hors des aires métropolitaines, en *périmètres de gestion ou d'aménagement de gabarits proches* :

- 10 arrondissements stables depuis 1871-1918 (cf. *infra*) ;
- 10 zones d'emploi définies en 1975, dont les villes moyennes sont les pôles principaux ;
- 10 « Pays » constitués après la LOADT de 1995 ;
- et autant de Schémas de cohérence territoriale (SCoT) issus de la loi de fin 2000 dite SRU<sup>(2)</sup>.

Cela établit une certaine permanence et une multiplicité des cadres et champs d'action, même si les limites ne coïncident pas exactement ; cela confère dans chaque cas (arrondissement, zone d'emploi, Pays ou SCoT) un « gabarit » dépassant les 50 000 habitants. Lorsque l'Insee a défini dans les années 90 les « aires urbaines », 12 aires hors Strasbourg et Mulhouse ont été identifiées - ramenées à 10 depuis par regroupement des aires de Haguenau et de Bischwiller, et de Molsheim et d'Obernai (on avait déjà admis initialement l'ensemble Thann-Cernay).

### *Aspects historiques*

De longue date, les villes moyennes alsaciennes nouaient d'étroits *rapports avec les campagnes* voisines. Plusieurs étaient des lieux de commercialisation des produits agricoles : le vignoble a généré un chapelet de villes allant de Molsheim à Guebwiller et Colmar comme Sélestat, proches du piémont vosgien, y participaient activement (cf. *infra*). Haguenau a adossé ses activités commerciales sur la garance, le houblon, le tabac et les céréales produits dans les campagnes voisines. Sélestat comme Guebwiller ont animé des ateliers textiles ruraux. Mulhouse a trouvé en Guebwiller, Cernay et Thann des relais de diffusion des manufactures (textile, mécanique, chimie) et de polarisation de main d'œuvre - villages de vallées, piémont et plaine. Saverne et Molsheim ont également, sur des manufactures nées au XVIII<sup>e</sup> siècle, constitué chacune un bassin de main d'œuvre, au même titre que Sélestat et Colmar dans les premiers temps de l'industrialisation de l'Alsace (Schwab, 1980).

---

(2) On met à part les SCoT constitués en fonction de problématiques spécifiques : bande rhénane Nord (aspects frontaliers majeurs) ; Val de Bruche (vallée vosgienne) ; « marges » de l'Alsace bossue (nord-ouest du Bas-Rhin) et du Sundgau d'Altkirch.

*Les transports modernes*, surtout le rail, ont hiérarchisé pour partie ensuite ces foyers, avec une concentration des industries et du négoce sur plusieurs nœuds : en 1912, outre Strasbourg et Mulhouse, ce sont Colmar (10 directions possibles), Haguenau et Wissembourg (6), St-Louis, Sélestat, Molsheim et Obernai ainsi que Saverne (5), Cernay et Altkirch (4). Les villes de plaine et deux seulement de piémont prennent ainsi un avantage (Schwab, 1980, pp. 312-318).

L'histoire rend également compte des attributions de *fonctions de sous-préfecture et d'équipements publics* qu'on peut leur associer. En 1870, le Bas-Rhin ne comptait hors Strasbourg que trois arrondissements et le Haut-Rhin deux, hors Mulhouse et si on écarte Belfort. L'administration allemande, soucieuse de gérer au plus près la population annexée, créa après 1871 des *Kreise* plus nombreux : Haguenau, Molsheim (et Erstein), Guebwiller, Ribeauvillé et Thann - comme Mulhouse - en devinrent des chefs-lieux ajoutés à ceux plus anciens de Colmar et d'Altkirch, de Saverne, Sélestat et Wissembourg. Ils fixèrent les bureaux de 1<sup>ère</sup> classe des Postes (sauf Molsheim), des établissements - très prisés - de formation technique et professionnelle, des hôpitaux<sup>(3)</sup>, des services bancaires et de crédit (avec des réseaux mutualistes), ainsi que des presses d'arrondissement utilisées pour l'information et les annonces (Schwab, 1980). M. Rochefort (1960) a évalué à 35 - 40 % les actifs tertiaires des villes moyennes à cette époque. Notons que coïncident alors assez bien les armatures commerciale, bancaire et administrative (avec un retard des villes les plus marquées par l'industrie, telles Guebwiller et Thann)<sup>(4)</sup>. Le retour de l'Alsace à la France en 1919 perpétue cette organisation jusqu'à la Seconde guerre mondiale. En 1964-66, quand la direction régionale du Ministère de l'Équipement et du Logement dresse un « Schéma d'armature urbaine » pilotant les équipements publics, chaque ville

---

(3) En 1912, les villes qui comptent au moins 100 lits sont : Colmar (610), Haguenau (335), Saverne (150), ainsi qu'Altkirch, Thann, Ribeauvillé et Guebwiller; en comptent moins de 100 celles de Molsheim, Wissembourg et Cernay.

(4) Cependant, des villes très voisines sont encore très individualisées : Haguenau et Bischwiller (distantes de 8 km) ont des bases de développement très distinctes (tertiaires pour la première, industrielles pour la seconde) et, sur le piémont, Molsheim, Mutzig, Rosheim et Obernai, pourtant en quasi continuité, comme Thann et Cernay (à 5 km de distance), sont des entités autonomes.

moyenne est le centre d'un « secteur socio-économique » et voit sa centralité confirmée<sup>(5)</sup>.

*L'histoire économique* induit sa part de confirmation des villes moyennes dans la région. Assez tôt, périssent les activités anciennes du textile-cuir, du bois, de la petite métallurgie. L'essoufflement s'amorce au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les croissances rapides de Guebwiller (1850-56) et de Thann ou de Ste-Marie-aux-Mines (fin XIX<sup>e</sup>) sont freinées, ainsi que celle de Bischwiller contiguë à Haguenau. La plupart des villes moyennes ont des évolutions négatives ou stagnantes entre 1936 et 1954<sup>(6)</sup>. Les rebonds sont liés, *entre 1954 et 1978*, à de *nouveaux investissements*, soit technologiques et structurels d'industries déjà dynamiques (IAA, mécanique..), soit issus d'apports exogènes quand s'effacent les frontières et que sont visés les marchés européens pour des firmes françaises, ou le marché français pour des firmes étrangères : certains renouvèlent les tissus traditionnels par des branches nouvelles implantées en région ou des entreprises locales intégrées, associées ou sous-traitantes. Grâce à l'étude de R. Kleinschmager et J.-P. Martin (1981), on mesure leur impact sur la création d'emplois : Colmar gagne 9 900 postes de travail et se dote d'une zone industrielle sur le Rhin autour de Neuf-Brisach (+ 2 800) ; Guebwiller et ses environs en fixent 1 750, Thann et ses alentours 2 540 ; l'agglomération de Haguenau bénéficie de 5 000 nouveaux emplois et l'ensemble Molsheim-Obernai plus de 3 000 ; celle de Saverne en gagne environ 3 000 et Sélestat et ses abords plus de 2 300. Ces apports engendrent de fortes migrations d'Alsaciens ou d'actifs plus extérieurs<sup>(7)</sup> et stimulent leurs activités tertiaires. Le volume des emplois totaux en 1990 met en tête l'agglomération colmarienne (45 300), suivie de Haguenau (20 300), St-Louis (15 000), Thann-Cernay (13 200), Guebwiller (10 300), Sélestat (9 400) et Saverne (8 600) (Nonn, 1999). La proportion des emplois tertiaires, qui auparavant discriminait les villes

---

(5) Etude d'armature urbaine de l'Alsace, établie en coll. avec le BDEA du Ht-Rhin, 1966, 130 p. + cartes ; résumé *in* Nonn (1971).

(6) C'est le cas des agglomérations de Colmar (- 3 %), Haguenau (- 13 %), Saverne et Bischwiller (- 5 %), Ste Marie (- 11 %), Guebwiller (- 1,5 %) et Thann-Cernay (+ 0,6 %). En revanche, l'évolution démographique entre 1936 et 1954 est largement positive à St-Louis (+ 5,7 %), Molsheim et Obernai (+ 10 %).

(7) Progrès du peuplement des agglomérations entre 1954 et 1968 : Colmar (+ 26 %), St-Louis (+ 63 %), Thann-Cernay (+ 28 %), Guebwiller (+ 4 %), Haguenau (+ 17,5 %), Saverne (+ 11 %), Sélestat (+ 22 %), Molsheim-Obernai (+ 43 %). Voir Nonn (1982), Wackermann (1986).

entre elles, tend à se rapprocher : autour de 50 - 58 %, excepté Sélestat (67 %) dont l'unité urbaine se résume à la commune.

### *Le choix d'une politique « du développement socio-économique équilibré »*

Enfin, il importe de considérer les choix de développement effectués par l'Alsace. Rappelons déjà la démarche du *Schéma d'armature urbaine (SDAU) de 1964-66*, allouant aux villes moyennes des « secteurs socio-économiques ». L'Etablissement public régional (EPR) s'y appuie pour fonder une préoccupation « d'équilibre territorial » dans son « *Schéma d'orientation* » de 1976. Ceci est prolongé par une politique de *soutien du Conseil régional (CRA) aux « villes moyennes »* (lancement en 1994), qui incite celles-ci à se porter candidates dès 1992-94 à un tel label, leur dossier permettant de fournir des aides et subventions, et de contractualiser sur plusieurs années ces soutiens. Les critères reposent sur les fonctions « discriminantes » détenues - à la fois urbaines et en direction des hinterlands -, l'attractivité, les besoins liés à certaines populations (habitat social, chômeurs, immigrés) et les initiatives et projets mis en avant par chacune. Mais il faut d'emblée signaler que le critère de taille des agglomérations n'est pas imposé, ce qui permet à de plus petites entités (moins de 20 000 habitants comme Wissembourg, Altkirch, voire Erstein) de postuler. Ces éléments sont détaillés dans la deuxième partie de cet article (cf. *infra*).

Cependant, ni l'EPR ni le CRA n'ont contraint ces agglomérations à des rapprochements non exprimés par les élus, car *l'Alsace est terre d'autonomie municipale* forte, laquelle a induit des retards notables de coordination d'urbanisme, des « doublons » issus de rivalités de clocher, des difficultés de mise en œuvre de communautés d'agglomération, voire de rapprochement entre communautés de communes voisines. La *démarche des « Pays »* ou de révision des SDAU élaborés dans les années 1970-80 a néanmoins permis au tournant des années 2000 de réduire quelques concurrences, en particulier pour Thann-Cernay et pour Molsheim-Obernai, et de réaliser une entité Haguenau - Bischwiller pour un contrat de ville et pour un PUD commun. La prise en compte de « bi-pôles » urbains ou doublets, bien qu'anciens, se trouve alors validée et retenue dans l'identification des lieux centraux des « Pays » et des « pôles » d'aire urbaine. Mais la communauté d'agglomération de Colmar ne date que de 2004...

Les progrès de la périurbanisation ont été perçus, eux, à partir de la *définition des « aires urbaines »* (AU). Leurs cadres spatiaux (bases 1990 et 1999) sont restés semblables, sauf par réunion de l'AU de Bischwiller à celle de Haguenau ; Obernai et Molsheim demeurèrent individualisées jusqu'à la nouvelle définition de 2010 qui les absorba dans l'aire strasbourgeoise. Des diminutions du nombre de communes monopolarisées sont aussi intervenues entre 1999 et 2010 : Haguenau en a perdu 6 au profit de Strasbourg, Guebwiller 5 comme Thann-Cernay 1, au profit des aires mulhousienne et colmarienne légèrement dilatées. Pendant ce temps, l'aire de St-Louis a gagné 5 communes, marquant la prégnance de Bâle sur le Pays des Trois Frontières. Dans ces retouches, il n'y a pas de modifications autres que de densification des « noyaux » que sont les unités urbaines ; les ajustements touchent seulement leurs couronnes et, à vrai dire, des nombres restreints de localités amenant des variations de moins de 3 000 habitants sauf pour Colmar (+ 4 200). Toutefois, et en particulier *dans les enjeux des SCoT*, les pôles d'aire urbaine et la périurbanisation de résidents ou d'activités introduisent une problématique assez peu prise en compte auparavant.

Ainsi, il nous semble que s'est construite tôt, et avec une relative permanence, une spécificité alsacienne dans la thématique des villes moyennes ; elle met en relief le jeu d'intermédiation d'une strate de villes de taille modeste (à l'exception de Colmar), expliquant que si, en 1990, elles ne pèsent que 12,7 % de la population alsacienne (contre 13,2 % en moyenne nationale), leur rôle en tant que pôles d'emploi est plus notable qu'en moyenne en France.

## Les spécificités de chaque ville moyenne<sup>(8)</sup>

### *Colmar, « ville maîtresse », « capitale de l'Alsace centrale »<sup>(9)</sup>*

C'est sous ces vocables que sont posés les traits de la prééminence colmarienne, qui est adossée sur plusieurs atouts acquis dès avant le XIX<sup>e</sup> siècle et prolongés ensuite.

---

(8) Des données de synthèse démographique, sociale et économique des villes moyennes d'Alsace sont présentées dans les tableaux 1 à 4 (cf. pp. XX).

(9) Voir : *Centenaire de la CCI de Colmar*, 1970, éd Alsatia ; Laboratoire ARDEUR (géographie, Strasbourg), 1975, *Les commerçants dans les opérations de restructuration urbaine 2. Le cas de Colmar*, ronéo, 67 p + cartes. Voir aussi Nonn (1987, 1999 et 2008).

En 1790, la ville fut choisie comme préfecture du Haut-Rhin parce qu'elle était la plus peuplée (13 000 habitants contre 7 000 à Mulhouse) mais aussi parce que Mulhouse était jugée par ailleurs de « tempérament plus individualiste ». Auparavant, elle fut le siège du Conseil souverain d'Alsace sous l'Ancien Régime ; on y établit aussi le lieu de la Cour d'Appel régionale. Ces institutions lui donnèrent précocement une assise notable des administrations et des métiers juridiques, cependant que dans le même temps, ville du Vignoble, marché des productions de l'Alsace centrale et débouché en plaine de la Vallée de Munster, s'y regroupaient négociants et artisans. Gare importante sur la ligne Strasbourg-Bâle (1840), elle participa à l'essor des industries textiles (a/c 1820-30) et agro-alimentaires au XIX<sup>e</sup> siècle et obtint en 1870 la présence d'une Chambre de commerce et d'industrie (CCI) distincte de celle de Mulhouse. La ville comptait 41 000 habitants en 1913, et constitua tôt une agglomération de fait par essaimage d'activités. Après une stagnation dans les années 1920-1950 - et les destructions de « la poche de Colmar » durant la guerre -, celle-ci atteint les 75 000 âmes en 1968 et les 83 000 en 1975, exerçant une influence sur un ensemble de plus de 200 000 habitants.

La relance s'est appuyée sur la conjugaison de plusieurs facteurs :

- *une inflexion « politique » (associant Ville et CCI) en faveur de l'industrialisation* dès les années 60 (accueil des firmes Pistons de Colmar, Timken Fr (USA), Liebherr-Fr (Allemagne), Ricoh (Japon), Jazz, Rhône-Poulenc-textile et d'une douzaine de sociétés de 100 à 200 salariés) parallèlement à une diversification du textile, de la mécanique et des IAA enracinées, sous la réserve de garder une dynamique préservant d'une expansion pouvant altérer « la qualité de vie » ;
- *un aménagement urbain de requalification* (secteur sauvegardé et îlots opérationnels de restauration selon la loi Malraux de 1962 - Quartiers des Tanneurs et de la Petite Venise-, centre piétonnier) ;
- la construction d'*une grande ZUP* destinée au logement social (quartier Europe - lancement 1959, 4 300 logements fin 1980) ;
- *une insertion volontariste dans les formations supérieures* : un IUT amorcé en 1968, aujourd'hui de plein exercice avec cinq Départements totalisant en 2011 1 350 étudiants, un IUFM, une Ecole

d'infirmières, des STS et des centres professionnels de la CCI et Centres de formation d'apprentis ;

- *une participation aux pôles de recherche et transferts* de technologie (INRA, « Biopôle » régional, institut transfrontalier ITADA - agronomie - et pôle de management, récent centre de recherche et développement de Liebherr). A cela s'ajoutent une consolidation de *son pôle de santé* qui s'appuie sur un Hôpital Pasteur modernisé et sur de nombreuses cliniques privées et plus d'une centaine de médecins spécialistes ;
- *un renforcement du potentiel culturel et touristique* : la ville s'équipe d'un stade nautique et de stades-gymnases, réanime ses musées (Unterlinden et Bartholdi) et son théâtre (la Manufacture), aménage sa très réputée « Foire aux Vins » (250 000 visiteurs) sur un équipement de « Parc des Expositions » servant aussi aux salons professionnels et aux concerts ; un aéroport (1959) vise les relations d'affaires. Colmar accueille chaque année plus de 3,5 millions de visiteurs. Colmar et ses environs constituent le pôle des villes moyennes le plus disposé à offrir des emplois féminins.

Une telle réorientation élargit sa zone d'influence (supérieure à 155 000 âmes) ; elle englobe Ribeauvillé (5 000 habitants ; usine Sony), Rouffach (4 500 âmes ; usines Behr-Fr - équipementier automobile -, un grand hôpital spécialisé en neurosciences), comme les villes « viticoles » de Kaysersberg (UU de 6 700 âmes, papeteries) et de Turckheim (3 600 habitants). En outre, la CCI a lancé en 1967 la zone industialo-portuaire de Neuf-Brisach-Biesheim-Kunheim où se sont installées de grandes usines : Rhénalu (Péchiney), Wrigley (chewing-gum), Beghin-Say (papiers) ainsi qu'un port fluvial inclus maintenant dans les trafics conteneurs rhénans. La zone d'emploi de Colmar englobe désormais celle de Neuf-Brisach ; de même, elle couvre le Val de Munster et constitue une des « portes » du Parc naturel régional (PNR) du Ballon des Vosges. Socialement, l'agglomération, qui a connu un net progrès des emplois industriels (40 % des PCS en 1962 et 1968), se tertiarise, au point d'atteindre 69 % des PCS en 1990 (contre 44 % dans le reste de la zone d'emploi) ; et la part des « cadres », qui était de 8,5 % en 1962, s'élève à 11,2 % en 1990 et atteint 12,7 % en 2009.

L'aire urbaine, qui rassemble 53 000 emplois, compte 4 330 postes de travail en services aux entreprises, 900 dans les services financiers et

1 500 dans les transports - pour l'essentiel dans son pôle. Commerces, agences immobilières, services aux particuliers et sociaux vivent du cumul des résidants, dont l'effectif est de 124 000 en 2009. Ce dynamisme démographique est soutenu par la périurbanisation, les soldes naturels et migratoires positifs (« économie résidentielle »), la stabilité des activités de la « base économique urbaine » et de l'économie « présente » liée au tourisme.

Aussi, il n'est pas surprenant que, par ses hauts niveaux de services et d'encadrements, la part des « emplois métropolitains supérieurs », qui caractérisent les métropoles, soit à Colmar (aire urbaine) non négligeable : la Datar en recense 2 650 en 1999 (10 fois moins qu'à Strasbourg, mais autant qu'à Angoulême ou St-Nazaire). Aucune autre ville moyenne alsacienne ne peut en cela lui être comparée. Tout autant, c'est la seule avec St-Louis à s'étendre autant : elle s'étalait sur 36 communes en 1990, sur 40 en 2010, ce qui s'est traduit par une croissance démographique (109 700 à 124 000 habitants entre ces deux dates). La périurbanisation diffuse les couches sociales aisées et intermédiaires vers le piémont viticole, le Val de Munster ou dans la plaine dans un rayon d'au moins 15 km. L'agglomération y perd des ménages constitués avec enfants (les moins de 15 ans représentent 17,2 %, contre 18-20 % ailleurs ; les adultes de 30-59 ans comptent pour 40,3 %, soit moins que dans les autres villes moyennes régionales), mais elle présente la densité la plus élevée de jeunes de 15-29 ans (étudiants, jeunes en formation). Le vieillissement gagne du terrain dans l'unité urbaine, mais davantage dans la vieille ville et dans les couronnes que dans l'ensemble aggloméré (21,8 % de 60 ans et plus).

*Saint-Louis-Huningue, l'autre ville moyenne singulière, « sous dépendance »<sup>(10)</sup>*

A la frontière avec la Suisse, et de ce fait participante externe d'une grande aire métropolisée, l'unité urbaine de St-Louis est cependant aussi le centre d'une « sous-région » et d'un Pays alsacien, dit des « Trois Frontières » (lequel se distingue du Sundgau d'Altkirch). Actuellement, ce territoire fait partie intégrante de « l'espace économique et fonctionnel » de Bâle, agglomération tri-nationale (ATB) devenue en 2007 un

---

(10) Voir Wackermann (1986) ; Nonn (1999 et 2008) ; Woessner (2007 et 2008) ; Chassignet (1996) ; Woessner (2000) ; Zander, Piermay, et Renard (2002), AURM (1995) ; Datar-MOT (2007).

« Eurodistrict », parce que s'y sont accumulées depuis les années 1960-70 des firmes bâloises, ainsi que les résidences de nombreux frontaliers des industries et services de la Suisse du nord-ouest, sur quelque 80 communes haut-rhinoises. L'agglomération ludovicienne, composée de 6 communes, fixe 36 000 âmes, sur un total pour l'aire urbaine de 88 000. Sa particularité est d'être à la fois intégrée à la planification métropolitaine de Bâle et chargée du rôle de pôle de développement pour un sous-ensemble alsacien.

Avant 1914 et dans l'Entre-deux-guerres (Huningue étant le chef-lieu de canton car étant plus peuplée que St-Louis en 1792, et la sous-préfecture dévolue à Altkirch), ce noyau de peuplement restait modeste : 8 630 habitants en 1936, avec quelques ateliers et la gare française, du maraîchage aux portes de Bâle, des métiers liés à la frontière, laquelle évitait les évasions d'achat sur le sol helvétique, et donc une administration cantonale. *Les mutations* viennent de l'après-guerre de 1939-45. Elles sont la conséquence :

- de la localisation d'infrastructures de transport d'envergure : le Grand Canal d'Alsace et le port de transit ou transbordement créé à Huningue en 1959, l'aéroport de Bâle-Mulhouse placé en Alsace à Blotzheim (1949) ;
- des facilités d'investissements bâlois en Alsace du Sud à compter des années 1950, d'une part sous forme d'achats fonciers, d'implantations de sociétés de la chimie, pharmacie, du transport et de la logistique (Weleda, Roche, Sandoz et Ciba - Novartis aujourd'hui -, Clariant, Cronat, Bubendorff, Migros, etc. (soit 2 600 emplois créés entre 1954 et 1978) et, d'autre part, d'acquisitions foncières (habitat, loisirs).

Ces mouvements se sont prolongés encore après 1980 (Endress et Hauser, Cryostar, Trench Fr...) pendant que l'essor de l'EuroAirport induit maintenant 6 000 emplois. Avec depuis plusieurs décennies un emploi en Suisse de quelque 30 000 frontaliers, c'est tout un territoire qui s'est peuplé d'arrivants, alsaciens ou non, de constructions et d'activités « résidentielles ». La zone d'emploi a une courbe de population non connectée à celle des postes de travail.

L'unité urbaine de 6 communes a constitué dès 1974 un District « des Trois Frontières », puis a fédéré en 2001 un « Pays » groupant 41 locali-

tés émanant de 3 EPCL. Elle est donc parallèlement un *pôle territorial et d'animation en Alsace du Sud* et, à ce titre, a contractualisé avec la Région. Dans ce registre, ont été développées des fonctions :

- de formation (lycées, STS, CFA, GRETA) ;
- de plate-forme technologique (un CRITT, « Holo 3 » en métrologie et holographie, ainsi que l'activité de l'ISL, Institut franco-allemand de recherche sur l'armement) ;
- de santé (hôpital, polyclinique, spécialistes) ;
- de commerce (2 hypermarchés, surfaces spécialisées) ;
- d'animation culturelle (équipements de « la Coupole » et du « Triangle », Salon annuel du Livre).

L'agglomération se démarque du reste de son « aire urbaine » (ou de sa zone d'emploi) par l'importance acquise par les PCS de cadres (13,9 % en 2009) et de professions intermédiaires (21,5 %), à la fois du fait des évolutions bâloises de l'emploi (y compris frontalier) et de la tertiarisation urbaine alsacienne. C'est aussi une « ville » par le taux des immeubles collectifs (plus de 60 % du parc), quand les quelque 52 000 habitants du reste de l'aire urbaine résident à 80 % en maisons individuelles et se composent davantage de PCS « ouvriers » ou « employés »<sup>(11)</sup>.

Toutefois, la qualité de ville moyenne ainsi posée - sans attribut administratif de sous-préfecture -, et des requalifications urbaines entreprises, ne « gomme » pas l'empreinte majeure de *la dépendance* vis-à-vis de l'ATB. C'est en effet cette dernière qui, d'une part, donne à la moyenne des *revenus des foyers fiscaux* de l'agglomération le meilleur niveau de toutes les villes moyennes alsaciennes (28 950 euros, soit 6 000 de plus qu'à Colmar ou Haguenau) et, d'autre part, permet les *gains démographiques* de 4 000 âmes de 1990 à 2010, grâce à un taux de solde migratoire qui l'emporte sur le taux de solde naturel, *quand l'emploi local stagne* (autour de 21 000 emplois) - seul cas de notre panel.

---

(11) En 1990, l'unité urbaine représentait 68 % de la population de la zone d'emploi ; en 2009, c'est 75 %. Elle seule ou presque fixe les logements sociaux (2 360 en 1975, 3 000 en 2009) ; on y a réalisé en moyenne annuelle, entre 1979 et 2005, un total d'environ 700 logements. Ce qui lui a fait gagner 4 000 habitants entre 1990 et 2009, le reste de l'aire urbaine en retenant 8 000.

### *Deux villes moyennes pôles sous-régionaux affirmés : Haguenau et Sélestat*<sup>(12)</sup>

On peut sans trop forcer le trait *associer ici ces deux agglomérations ayant su précocement et durablement animer des territoires environnants importants* (de 130 000 âmes pour Sélestat et de 220 000 pour Haguenau). Ces villes sont suffisamment distantes de Strasbourg (respectivement 32 et 45 km) pour avoir pu installer leur zone d'influence sur l'Alsace du Nord et en Moyenne Alsace. Il importe toutefois de noter, au préalable, que :

- Bischwiller, à 8 km seulement de Haguenau, forme une entité bien distincte<sup>(13)</sup>. L'agglomération actuelle n'a pris corps qu'après 1991 ;
- à Sélestat, la ville à elle seule constitue l'unité urbaine, quand existe une « agglomération de fait » de 6 localités voisines.

Dans leurs *premiers développements*, ce furent des villes « tertiaires » :

- Sélestat était un pôle intellectuel et religieux (catholique), signalé par son collège de Jésuites et sa Bibliothèque Humaniste. Dans le même temps, Sélestat organisait les premiers ateliers de textile en milieu rural et en manufactures en ville et dans les bourgs voisins. Elle comptait 7 400 habitants en 1801.
- Haguenau, à la même date, en fixait 7 000. Ancienne ville résidentielle seigneuriale devenue « ville libre d'Empire » (catholique, alors que Strasbourg avait embrassé la Réforme) mais tournée vers ses campagnes avoisinantes, elle y ancrera les ressources de ses notables et de ses commerçants, lesquels, aux XVIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, négociaient leurs productions des cultures « industrielles » (garance, houblon, tabac, céréales...).

Avec la mise en place des chemins de fer et de l'administration, les deux cités s'affirmèrent parmi les « cellules de vie et de relations » (Schwab, 1980) de leur voisinage. Sélestat fut sous-préfecture dès la Révolution,

---

(12) Voir Traband (1974) ; Nonn (1999 et 2008) ; ADEAN (1998) ; Syndicat mixte du Pays d'Alsace central, 2005, *Chiffres-clés* ; Revue *Saisons d'Alsace*, n° 57 (1975) et 59 (1976).

(13) Bischwiller s'est constituée comme un foyer calviniste d'industrie textile très actif jusqu'en 1871 (émigration des dirigeants, des capitaux et des machines, lors de l'annexion au Reich de l'Alsace ; plus de 1300 salariés de cette industrie en 1840) ; c'est aussi un pôle spécifique à divers autres titres : importante population d'origine immigrée (18% des habitants, 26% des CSP « ouvriers » en 2009) ; établissements de santé et médico-éducatifs spécialisés..

Haguenau en 1871 (Kreis devenu arrondissement). D'où le groupement dans ces pôles d'institutions publiques : services de justice, fiscalité, eaux et forêts et génie rural, hôpital, établissements de formation technique et professionnelle, écoles normales, succursales de la Banque de France. Le rayonnement local de ces villes est cependant limité : pour Haguenau, par le rôle de Wissembourg et pour Sélestat, par celui de Colmar sur l'Alsace centrale. D'où aussi la place des grossistes collecteurs et redistributeurs.

*Aux débuts de l'ère industrielle, ressort d'abord une divergence.* Sélestat fixe des ateliers de toiles métalliques, de filature, de mécanique, mais sans nuire aux autres bases locales : cuir à Barr, textile dans le Val de Villé et le Val d'Argent (Ste-Marie-aux-Mines), alors que Haguenau redoute le monde ouvrier qui anime Bischwiller (faïenceries seulement) et privilégie le commerce et les services pour un vaste hinterland. Cela lui permet de doubler de population entre 1851 et 1936 (de 11 400 à 22 500 habitants) quand, à Sélestat, la stagnation industrielle domine l'Entre-deux-guerres et se concrétise sur le plan démographique par un accroissement de seulement 10 % de sa population (11 360 âmes). Après 1945, c'est la dynamique démographique et de l'emploi qui amplifie les écarts : toute la Moyenne Alsace est alors en « zone d'ombre », défaillante jusqu'en 1965 : densités plus modestes, peu d'emplois féminins, fermetures d'usines. Néanmoins, les deux villes moyennes sont relancées par les investissements et implantations des années 1955-1975, avec la réalisation des premières zones d'activités : pour Haguenau, c'est un changement de base économique<sup>(14)</sup> ; pour Sélestat, une relève, les créations compensant tout juste les fermetures. Elle reprend néanmoins un élan, prolongé dans les services aux entreprises, dans la formation, et croît à nouveau sur le plan démographique.

Le développement tertiaire accompagne la relance industrielle, les mutations du commerce et les progrès des services publics. Les deux foyers sont désormais mieux dotés - avec une modulation fondée sur l'écart démographique des villes et des arrondissements - en établissements de formation (avec la création de centres techniques et professionnels -

---

(14) Implantations, notamment, de Ina-Roulements (RFA, 950 salariés, 1978), Usocom (moteurs, Allemagne et Suisse, 870 salariés), Siemens (appareils de mesure, 420 emplois), Vermont (RFA, confection, 320 actifs), Mars Masterfood (USA, 300 actifs), Roth- Johnson Controls (USA, plus de 1 000 salariés), Rochette (France, cartonnerie), etc. Au total, 42 entreprises totalisant plus de 5 500 emplois.

CET, lycées, CFA), en infrastructures de santé (avec un nouvel hôpital dans chaque ville) et de sécurité sociale et en équipements culturels. De plus, sur le plan commercial, chaque ville est parvenue à fixer les hypermarchés et les surfaces spécialisées en libre service en immédiate périphérie - avec une « tombée » de clientèle d'un rayon de 20 à 30 km -, sans pour autant négliger le commerce de proximité puisqu'en centre-ville renaît un commerce urbain avec secteur piétonnier (à la faveur d'OPAH, de réhabilitations ou de ZAC).

En 1982, les cantons de Haguenau et de Sélestat comptent 42 240 et 25 020 habitants et leur zone d'emploi 81 900 et 82 300 personnes.

*Dans la période 1980-2000, plusieurs conditions infléchissent leurs centralités.* Les aménagements routiers facilitent leur polarité à distance comme les « évasions » possibles de fréquentation : tunnel de Ste-Marie (1985), A 35 (1981) à hauteur de Sélestat, pont de Marckolsheim, voie contournante N de Haguenau après 1993 et voie rapide vers Strasbourg. Par ailleurs, la mise en œuvre des TER structure les liaisons. Les zones d'emploi sont redessinées (celle de Niederbronn vient s'ajouter à celle de Haguenau et celle de Ste-Marie à la zone de Sélestat). Deux fédérations d'intercommunalités constituées autour de Haguenau (Alsace du Nord, ADEAN) et de Sélestat (Alsace centrale, ADAC) mettent en valeur les rôles d'intermédiation attendus de ces villes. L'ADAC née en 1985 regroupe 99 localités, 10 communautés de communes et 128 000 habitants. C'est aussi un « Pays » confirmé d'emblée comme tel en 1995 et un pôle non contesté car « non-hégémonique ». L'ADEAN s'est appuyée (1994) sur les besoins spécifiques d'un Comité de bassin d'emploi (CBE) constitué en 1991 et sur une Association d'entreprises autour du « Caire » (centre d'animation et relais économique), ainsi que sur l'incitation à la réalisation d'un « Pays » (2001). Elle regroupe 144 localités, 19 EPCI et 220 700 habitants. Dans le même temps, la *périurbanisation* d'habitat se déploie autour des villes. Dans les villes moyennes, ce phénomène traduit d'une part l'aspiration des couches moyennes et supérieures à quitter les immeubles anciens des noyaux citadins pour une maison individuelle en propriété et, d'autre part, les décohabitations générationnelles comme l'arrivée de nouvelles familles d'actifs.

L'essor des zones d'activités se prolonge aussi aux alentours des villes. Ainsi, le dessin des « aires urbaines » fait attribuer à celle de Haguenau 13 communes (soit 8 localités en sus des 5 de l'agglomération) rassem-

blant 47 620 habitants en 1990 et 57 500 en 2009 et à celle de Sélestat 4 communes ajoutées à la ville-centre, totalisant 15 540 personnes en 1990 et 19 500 en 2009. *Pour l'emploi*, les deux décennies ont bénéficié de l'enracinement des firmes venues antérieurement et de prolongements d'implantations industrielles -moins puissantes que dans les années 60-70, mais néanmoins notables et qualifiantes<sup>(15)</sup>. Les services aux entreprises ont progressé : de 580 à 3 700 emplois à Haguenau entre 1979 et 2009, 1 400 à Sélestat. Et l'économie résidentielle s'amplifie, comme les équipements publics (dans les domaines social, culturel - médiathèques, multiplex, salles de spectacles -, sportif et loisir). Le tourisme contribue également aux structures commerciales et de restauration-hôtellerie.

Depuis, Haguenau localise un IUT (3 départements ouverts entre 1996 et 2005), la plate-forme régionale technologique dans l'usinage à grande vitesse (2001) et l'armature commerciale de l'Alsace du Nord : mais toute sa dynamique actuelle imbrique sa fonction sous-régionale aux effets métropolitains strasbourgeois renforcés par les dessertes cadencées de TER, et à ceux exercés par le *Mittlerer-OberRhein* sur l'espace transfrontalier voisin appelé « Pamina ». De même, Sélestat et le sud du Bas-Rhin se trouvent plus aisément de nos jours dans l'aire métropolisée de Strasbourg : il conviendra d'y revenir dans la troisième partie de cet article.

### *Les villes moyennes du rebord vosgien : similitudes et différences de destin*

Au contact de la montagne et de la plaine, s'égrènent 4 entités ayant formé autour de petites villes des agglomérations « pôles d'emploi » substantiels, puis des petites « aires urbaines » aujourd'hui. Ce sont : Saverne, Molsheim-Obernai, Guebwiller-Soultz-Ht-Rhin et Thann-Cernay. Certaines, au débouché de grandes vallées des Vosges, ont lié une partie de leurs activités à ces bassins montagnards (industriels puis touristiques), et plusieurs participent du Vignoble alsacien. Toutes en tout cas ont un développement opéré en plusieurs temps ci-dessous décrit.

---

(15) Sur Haguenau, des entreprises de machines, d'équipementiers, de matériel de précision ou numérique ; tissu productif renouvelé à Bischwiller (plastiques, mécanique, machines et pâtes alimentaires) ; sur Sélestat et abords, Alcan-Packaging d'Albany Fr, Hartmann SA (produits et dispositifs médicaux) et les Cuisines Schmitt-Salm.

A l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle, ce ne sont que des petites villes comprises entre 2 000 et 4 350 âmes en 1801. En 1901, les voici groupant entre 5 200 et 13 000 habitants en agglomérations de 5-6 localités, ayant 2 cités presque accolées comme noyaux, et qui deviendront des ensembles peuplés de 6 400 à 10 400 personnes en 1954. Les impulsions cumulent sur cette période :

- des activités manufacturières précoces (XIX<sup>e</sup> siècle) ;
- des fonctions de chef-lieu d'arrondissement (avec équipements adjacents) ainsi que de pôle commercial et de communications au moins d'ordre local ;
- des inflexions de « décrochement » inégal selon les branches industrielles (spécialement le textile en régression) et les dégâts des guerres (plus prononcés dans le Haut-Rhin).

*Saverne*, sur la ligne ferroviaire Strasbourg-Paris et sur le canal de la Marne au Rhin (années 1850) a tôt fixé de la métallurgie (fonderie, outillage, matériel agricole) et une brasserie importante, d'où un recrutement de main d'œuvre assez étendu. Chef-lieu d'arrondissement pour 7 cantons, la ville détient des services de l'ONF, bancaires, judiciaires, commerciaux, et un hôpital ainsi que des collèges.

Au débouché de la vallée de la Bruche, *Molsheim* se distingue dans un groupe de cités (Mutzig, Rosheim, Obernai) en tant que gare (Strasbourg, Sâales puis St-Dié, Sélestat) et chef-lieu de Kreis en 1871 qui, perdurant en arrondissement, lui vaut des équipements publics. Bugatti y ouvre son usine automobile en 1910, relayant une ancienne grosse quincaillerie venue de Mutzig. *Obernai* se positionne davantage dans les activités tertiaires marchandes, le négoce du vin, et des PME.

Dans le Haut-Rhin, l'industrie textile et mécanique est vigoureusement impulsée par Mulhouse et des firmes suisses. Le Florival de *Guebwiller* et de *Soultz* passe d'une cité de vigneron et d'artisans à un haut-lieu du textile (filatures, tissages, travail à façon) dès 1801-1820, puis des machines textiles, qui fixent plusieurs milliers d'emplois et essaient aux alentours. Guebwiller, à 26 km de Mulhouse et 30 km de Colmar, devient chef-lieu en 1871 d'un territoire plutôt modeste (Colmar et le Bassin potassique en constitution dans les années 20 sont proches).

*Thann*, à 20 km de Mulhouse, pour sa part, forme un pôle d'emploi sur le textile (dès 1802), comme *Cernay* toute proche, et sur la chimie (colorants pour tissu, soude et acides sulfuriques et nitriques). Elle sert de pôle administratif (sous-préfecture en 1871), commercial et de services pour des grappes d'usines implantées dans la vallée de la Thur, voire dans celle de la Doller. Mais les usines de montagne sont pénalisées dans leurs dessertes hivernales ; la guerre de 14-18 puis le marasme des ventes et la dépression économique des années 30 portent des coups très durs à l'économie locale, que ne corrigent pas diverses implantations nouvelles postérieures à 1950<sup>(16)</sup>.

Ainsi, le destin d'abord voisin des villes bas-rhinoises et haut-rhinoises a ensuite divergé sensiblement. La période plus récente n'a permis que des réajustements modestes à cette divergence.

*Saverne*, quoique handicapée par un faible dynamisme démographique ambiant, a connu un redressement de quelques entreprises déjà leaders avant-guerre (Haemmerlin (brouettes), Kuhn (matériel agricole, désormais dans un groupe suisse), sa brasserie (sous contrôle allemand) ou Vedette, intégrée à Hager) et diverses implantations nouvelles. Son hôpital modernisé, son potentiel de formation (collèges et lycées), sa dynamique commerciale et culturelle (Espace Rohan) et de solides fonctions judiciaires comme d'animation économique ont porté sa polarité<sup>(17)</sup>. Depuis 1987, y agit une association d'acteurs économiques, l'APERS. Assez tôt, l'agglomération a constitué un district intercommunal, associé les sous-ensembles de plateau vosgien, Alsace bossue et cantons de plaine dans ses actions (cf. le « Pays de Saverne, Plaine et Plateau » : 147 communes, 8 EPCI, 98 500 âmes en 1999), tout en se posant en « porte » du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les difficultés de ces « marges » induisent un effet limitant dans le développement d'ensemble d'une telle sous-région, tout en valorisant le rôle d'intermédiation-animation de son chef-lieu.

*Molsheim et Obernai* ont capté, elles, davantage de nouvelles entreprises. Molsheim passe de l'automobile à la construction aéronautique (Sté Mes-

---

(16) Voir Klethi et Kocher (1989), Juillard (1948).

(17) Celle-ci se traduit par la construction de 3 630 logements entre 1962 et 1982 ; entre 1979 et 2005, le volume moyen annuel de nouveaux logements est de l'ordre de 120 ; en 1990, son aire urbaine reste très centrée sur l'unité urbaine de 7 communes : 15 000 âmes et seulement 3 000 dans les communes périurbaines. Dans ses « fonctions », Saverne excipe de rôles administratifs variés : impôts, CPAM, DDE, ONF, justice (TGI et prud'hommes), Greta, CFA...

sier) et fixe Millipore (USA, 1973, séparateurs de fluides pour la pharmacie), ainsi que les ampoules Osram. Obernai localise les usines Zaegel-Held et Supra (appareils de chauffage), Hager-Electro, la lingerie Triumph et la nouvelle usine de Kronenbourg (1969), toutes apportant des centaines d'emplois. En 1990, l'agrégat des villes locales propose 17 000 emplois environ. La sous-préfecture, à Molsheim, s'accompagne de rôles administratifs déconcentrés et les deux villes ont de solides services de santé et des équipements de formation<sup>(18)</sup>. Mais déjà elles accueillent des résidents venus de l'agglomération strasbourgeoise en sus du solde naturel local, car une voie rapide partant de Strasbourg va jusqu'au Val de Bruche dès 1968, laquelle deviendra autoroutière jusqu'à Dorlisheim après 1980. Les deux agglomérations ainsi que Rosheim et Mutzig enregistrent ainsi entre 1962 et 1982 la construction de plus de 3 500 logements, tout comme entre 1979 et 2009. Le taux moyen de solde migratoire est passé de 5,6 ‰ à Obernai à 11,0 ‰ et 18,8 ‰ (1954-62) à 11,2 ‰ (1962-68) et à 18,8 ‰ entre 68 et 1975, avant de fléchir ensuite. À Molsheim, cet indicateur est de 13 - 15 ‰ de 1962 à 1975. On reviendra sur les mutations sociales consécutives à ces mobilités résidentielles (âges, PCS, diplômes) et aux rapports à Strasbourg dans la partie suivante. Mais on note le caractère tardif - du fait des autonomies urbaines restées vivaces - de la constitution d'un « Pays » (2001-02) transcendant des intercommunalités elles-mêmes récentes.

Parallèlement, les forces des *deux agglomérations haut-rhinoises*, comme celles de leur zone d'emploi, sont demeurées fragiles. Dans ces dernières, il y eut moins de nouveaux emplois par créations d'établissements (au total 4 290) que de suppressions par fermeture d'usines (5 680) entre 1954 et 1978 (Kleinschmager et Martin, 1981). Les gains de populations urbaines sont donc limités : Guebwiller gagne seulement 2 000 habitants entre 1962 et 1990 et Thann-Cernay stagne autour de 28 000 âmes. En 1968, Guebwiller a le plus haut taux de personnes de 60 ans et plus des villes moyennes alsaciennes (21 %) ; c'est encore le cas en 1990 (19,3 %, seule Saverne en compte davantage) ; à Thann-Cernay, cette proportion est de 16 - 17 % jusqu'en 1982 pour atteindre 22,5 % en 2006 (21,8 % alors à Guebwiller). Les soldes migratoires sont déficients : encore notables entre 1962 et 1968, ils

---

(18) A Molsheim, impôts, CAF, Tribunal d'instance et prud'hommes ; un LEGT et 2 lycées professionnels ; des équipements culturels. A Obernai, un lycée agricole et un LEGT, un centre hospitalier et des équipements culturels.

n'expriment plus que des petites valeurs positives entre 1968 et 1975, et négatives depuis lors. Les aires urbaines ne détiennent que 12 200 et 10 100 emplois en 1990 ; en 1995, on en compte 11 800 dans la zone d'emplois de Guebwiller et 16 500 dans celle de Thann-Cernay. Les volumes de construction de logements se limitent dans chaque cas à 160-190 par an en moyenne entre 1979 et 2005. Les centralités détenues (services administratifs, formation et santé, ainsi que l'animation socio-économique<sup>(19)</sup>) assurent l'essentiel du maintien. La révision du Schéma directeur et la démarche de « Pays » ont pour leur part aidé à fédérer en 1999-2000 un vivant « Pays de la Thur et de la Doller » et à « marier » dans un « contrat de ville moyenne » Thann et Cernay. En revanche, les rapprochements locaux hors EPCI de base n'ont guère donné vie à un « Pays » transversal : « Rhin-Vignoble-Grand Ballon ». Le point fort en reste le district (1982) de Guebwiller-Soultz, intercommunalité réunissant 17 localités et 33 500 habitants en 1999.

Ainsi, jusqu'aux temps les plus contemporains, se lit une diversité de destins, qui épouse assez étroitement la double composante de dynamisme que sont une base économique urbaine plus ou moins particulière et des caractères sociodémographiques ou d'économie locale des territoires environnants. L'armature des équipements y lie en interdépendances les polarités (administration, commerce et services, animations économiques et socioculturelles) qui démarquent les villes moyennes des bourgs et petites villes. La plupart ont puisé là une capacité à fédérer les cellules de vie locale et à faire perdurer des centralités intermédiaires. Ce statut local est maintenant confronté, notamment, à la métropolisation envahissante et aux mobilités généralisées.

---

(19) Ces deux sous-préfectures fixent des services des impôts, de l'ONF et des DDE-DDA ; Thann-Cernay proposent : un LEGT et 2 collèges, un lycée professionnel ; un hôpital (plus une structure locale à Cernay), une salle de spectacle et un relais culturel ; un forum emploi-formation. Guebwiller dispose de : 3 lycées, un CFA, un lycée professionnel privé, l'IUFM « langues » d'Alsace, un hôpital (plus une structure locale à Soultz), une salle de spectacles (Dominicains) et un théâtre. En intercommunal souvent, chacune des villes a renforcé ses équipements sportifs et de loisirs.

Tableau 1. Villes moyennes d'Alsace : population (en milliers), situation, territoires liés à leur développement

U.U 2009	Pop.	Nb comm.	Distance à une métropole (en km)	Aire urbaine		Population arrondissement		Population zone d'emploi		Population «Pays»	
				Nb comm.	Pop. 1999	Pop. 2009	1999	2009	1999		2009
Colmar	90	6	65 (Stg)	40	87	124	142,0	147,8	179,9	190,6	188,2
St-Louis	36	6	4 (Bâle)	77	35	88	-	-	52,4	56,9	66,9
Haguenau	59	6	30 (Stg)	6	53	60	120,5	130,1	134,8	145,2	220,7
Saverne	19	9	37 (Stg)	9	16	20	88,3	93,4	103,5	109,4	105,1
Molsheim-Obernai	23	4	20 (Stg)	4	23	25	109,6	118,8	109,6	118,8	109,2
Sélestat	19	1	45 (Stg)	1	17	19	134,9	151,7	103,2	116,7	128,4
Guebwiller	29	8	26 (Mulh)	8	31	29	76,3	82,9	58,5	62,8	60,6
Thann-Cernay	31	9	15-20 (Mulh)	9	31	31	77,6	81,2	63,8	67,2	63,2

Source : Base statistique réalisée par B. Aubry à partir des RGP de l'Insee; v. *Cahiers de l'APR*, 2011-1 et 2012-1.

Tableau 2. Soldes migratoires annuels moyens (pour 1 000 habitants) des villes moyennes d'Alsace

U.U 2009	1968- 1974	1975- 1981	1982- 1989	1990- 1998	1999- 2006	1999-2006 (Aire urbaine)
Colmar	6,5	-7,1	-3,8	-1,8	-2,4	0,2
Haguenuau	8,0	4,3	-0,2	6,8	5,1	5,4
St-Louis	4,8	-2,7	-0,6	5,9	0,1	5,2
Molsheim-Obernai	> 14	> 6	> 6	> 7	1,1	1,1
Sélestat	-3,4	-6,4	-3,8	3,6	10,3	10,3
Guebwiller	16,4	-2,4	-3,1	-1,9	0,6	1,2
Thann-Cernay	0,1	-3,2	-2,8	-0,6	-0,2	0,1
U.U < 20 000 hab.	7,4	-2,7	-2,3	0,9	0,1	
U.U 5 000 - 20 000 hab.	3,2	0,5 à 5,6	-0,4	> 5	3 à 6	

Source : Base statistique réalisée par B. Aubry à partir des RGP de l'Insee ; v. *Cahiers de l'APR*, 2011-1 et 2012-1.

Tableau 3. Éléments actuels de centralité des villes moyennes d'Alsace en 2008 :  
salariés selon le secteur d'activité

U.U 2009	Commerce (gros et détail)	Services financiers	Conseil assistance	Enseignement	Santé et hébergement médical	Service à la personne	Administration	Activité scientifique et technique, administrative et de soutien aux entreprises (zone d'emploi)
Colmar	5 910	1 080	1 485	3 330	7 690	535	7 320	6 740
St-Louis	1 560	250	545	590	610	205	1 250	11 090
Haguenau	3 955	420	3 110	1 925	3 790	325	1 530	3 745
Sélestat	1 710	225	320	740	1 280	150	875	2 740
Molsheim-Obernai	2 545	235	160	1 010	760	115	620	3 280
Guebwiller	815	160	135	940	985	190	650	1 485
Thann-Cernay	1 525	25	300	750	1 570	120	535	1 735

Sources : Insee, fichier Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) et EAR de 2008 (exploitation complémentaire).

Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques actuelles (année 2009)

Indicateurs	Colmar	St-Louis	Haguenau	Molsheim- Obernai	Sélestat	Guebwiller	Thann- Cernay
Variation Pop. 2006-2009	12,2	12,7	3,7	3,3 et 7,1	1,5	6,3	8,9
<i>dont solde migratoire</i>	7,4	7,4	1,0	1 et 3	- 5,2	2,7	- 0,2
<b>Structure par âge</b>							
% 15-29 ans	20,6	17,9	20,3	18,6	21,6	17,9	17,9
% 60 ans ou +	21,8	20,0	22,9	21,5	19,1	22,3	23,3
<b>Niveau de diplôme</b>							
% sans diplôme	20,0	23,0	22,8	19,0	23,8	22,9	23,5
% diplômés > bac	47,4	43,5	52,0	37,0	48,2	45,5	44,9
<b>PCS (résidents)</b>							
% Cadres résidents	12,7	13,9	10,3	15,0	11,0	10,7	11,0
% Ouvriers résidents	28,8	31,1	34,1	29,6	32,4	31,9	32,4
Revenus moyens par foyer fiscal (en euros 2009)	22 711	28 949	22 506	24 524 (Obernai)	21 499	19 576	22 043 (Cernay)

Sources : Insee, EAR de 2008 et base statistique de B.Aubry. Pour les revenus, *Journal des entreprises*, février 2012.

## Les dynamiques actuelles : nouvelles perspectives

Dès la fin des années 1990, il apparaît que, compte tenu des trajectoires ci-dessus retracées et plus globalement des mutations des rapports humains, sociaux et économiques aux lieux comme aux dispositifs hiérarchiques précédents, *les positions relatives des villes moyennes sont à reconsidérer.*

### *Considérations générales*

De nouvelles organisations incluent :

- les processus de métropolisation exprimés par les dilatations des expansions périurbaines des grandes agglomérations dans le fossé rhénan ;
- les mobilités considérablement accrues des individus et ménages ;
- la décentralisation et le rôle des bourgs et petites villes chefs-lieux des intercommunalités de base dans la gestion des hommes et des territoires ;
- les firmes toujours plus en réseaux a-territoriaux ;
- les lignes de forces infléchies des critères de centralité.

S'y ajoutent les évolutions sociodémographiques régionales et locales. D. Badariotti (1999) a, par analyses factorielles, signalé des axes devenus plus discriminants :

- les parts, dans les apports migratoires aux agglomérations, de ce qui est de provenance proche et ce qui vient d'origine plus large – soit desserré des métropoles (comme pour Molsheim-Obernai, Thann-Cernay ou Soultz pour Guebwiller), soit plus ample (St-Louis) ;
- le « vieillissement » lié au départ de jeunes ou/et au non-renouvellement suffisant des actifs de 30-45 ans (trait accentué sur Guebwiller, Thann, voire Saverne) ;
- la localisation de l'emploi industriel (en milieu urbain ou en zone d'emploi et la diversification du tissu économique local. Ces deux critères expliquent les écarts entre Haguenau et Guebwiller, par exemple, entre St-Louis « dortoir » pour le travail à Bâle à l'opposé

de Sélestat ou Saverne. Ajoutons l'importance des activités à haute technologie dans l'emploi total.

Un autre axe analysé par cet auteur est d'inviter à approfondir les contenus des activités tertiaires. Les « cols blancs » sont composés en fait des professions « banales » de l'économie résidentielle et de l'administration locale, mais aussi d'actifs signifiant une « centralité intermédiaire » (publique et privée) ou d'encadrement (« de commande » selon les termes de l'auteur). Le taux de population tertiaire dans l'agglomération et sa part dans l'effectif régional, privilégié par M. Rochefort (1960), sont à analyser de plus près, voire à réviser, car ce qui fait « centralité » de nos jours a évolué. En effet :

- les habitants sont plus mobiles et pratiquent plus volontiers des « évasions » de fréquentation (commerces, services privés) ;
- les centrales d'achat influent sur le commerce de gros ;
- des restructurations marquent les cartes de plusieurs services publics (justice, santé, formation..).

Comptent désormais surtout dans les centralités :

- l'offre de formation secondaire, technique et professionnelle comme de soutien à l'emploi (aide aux qualifications, Pôle emploi, missions locales, forums...) ;
- les ressources dans le domaine de la santé (spécialistes, paramédical, laboratoires d'analyses, accueils spécialisés) ;
- et un panel suffisamment étoffé de services aux entreprises autres que banaux : comptabilité, finance, conseil et expertise, logistique, soit en fonction « relais » des métropoles, soit au service des économies locales.

Enfin, dans l'urbanisation, face à la multiplication des « zones d'activités » récentes (dans le Bas-Rhin, on en compte 184 de plus de 3 hectares hors zone d'emploi de Strasbourg<sup>(20)</sup> où se trouvent la moitié des 130 000 emplois départementaux fixés par ce zonage), et face à un mouvement de la construction ample et dilué, il convient de repérer les

---

(20) Voir Adeus (1997).

concurrences exercées par les bourgs et petites villes<sup>(21)</sup>. Dans le même temps joue la concurrence de Strasbourg à la faveur des TER nombreux et cadencés entre les métropoles et les villes moyennes, d'autant que ces dernières ont promu des transports collectifs locaux rabattant sur leur centre et sur leur gare des actifs de leur « aire urbaine » (Haguenau, Saverne, Sélestat, St-Louis, Obernai). Aussi deviennent-elles des entités résidentielles pour navetteurs travaillant dans l'aire strasbourgeoise (un plan de réaménagement des gares est d'ailleurs en chantier dans toute la région).

### *Des divergences de trajectoires*

Tous ces éléments entraînent des différenciations parmi les villes moyennes alsaciennes. La dernière décennie a vu l'agglomération de Colmar gagner 5 800 habitants, celle de Haguenau 5 000, celle de St-Louis 3 200, pendant que celles de Thann-Cernay et de Guebwiller en ont seulement gagné 1 600 environ (avec du périurbain mulhousien). Dans les *délimitations des « aires urbaines »* de 2010, Thann-Cernay perd 1 commune, Guebwiller 5, et Molsheim-Obernai est englobée dans l'aire strasbourgeoise ! Si cela modifie peu les volumes de population résidant en aires urbaines, cela souligne à la fois le poids acquis par Colmar par rapport aux autres villes hors Haguenau, les évolutions locales dans les communes multipolarisées en fonction des navettes ou des emplois frontaliers, et les dilatations de l'emprise strasbourgeoise.

*Les gains de population (et de logements construits) vont davantage aux « deuxièmes couronnes » des grandes agglomérations qu'aux plus modestes des villes moyennes. Et les petites villes ou unités urbaines de 5 000 à 20 000 habitants captent plus de 4 fois la part orientée sur les unités de 20 000 à 50 000 âmes de 1990 à 1999 et de 2000 à 2006. Dans la répartition des logements récents (1999-2005 et 2005-2008), les deuxièmes couronnes s'adjugent 25,7 % et 26,2 % des réalisations, qui fixent surtout des ménages constitués avec enfants.*

Se dégage ainsi un « effet de ciseau » sur l'attractivité des villes moyennes. Celui-ci nivèle un peu les différences (entre elles) en matière de structures d'âge et de PCS des résidents, d'autant que leur incombe, hors villes majeures, la production du logement social (peu présent en

---

(21) Cf. les analyses de P. Costantzer, commentées par H. Nonn dans les *Cahiers de l'APR*, n° 2012-1.

2<sup>ème</sup> couronne ou dans les bourgs). En revanche, *notre panel de villes garde la polarisation principale de l'emploi d'intermédiation et d'encadrement* réparti par delà les métropoles. Même si les petits chefs-lieux des intercommunalités de base s'efforcent d'étoffer l'économie résidentielle de proximité, les villes moyennes se prévalent de services et équipements usuels (lycées, hôpitaux, surfaces de vente, salles de spectacles ou cinémas, grandes médiathèques) auxquels les habitants des « bassins de vie locaux » ont recours (cf. la multi-territorialité actuelle de nos modes de vie).

Un indicateur essentiel est l'importance des catégories de *cadres*, comme des *diplômés* au delà du baccalauréat, dont les progrès sont notables ces dernières années. Une partie des écarts tient à la part des industries à haute technologie ou au contraire au poids des activités d'exécution ; pour St-Louis, joue la nature des emplois ouverts en région bâloise aux frontaliers alsaciens. On observe également à l'échelle des « aires urbaines » que la part au lieu de travail des « cadres » et « professions intermédiaires » ensemble est compris entre 33 % et 38,5 % (chiffres 2006, cette proportion est cependant moins élevée à Thann-Cernay) et en progrès depuis 1999 de 20 - 22 % dans les emplois locaux<sup>(22)</sup>, alors que le niveau des bourgs et petites villes reste encore en deçà de 33 %, mais avec une progression depuis 1999 voisine de 24 - 30 %.

## Conclusion

Tout compte fait, il semble que l'on ne puisse plus aujourd'hui - du moins en Alsace - considérer les villes moyennes comme une catégorie de lieux de vie à traits aussi spécifiques que dans les années 1960-90. Du fait de la proximité géographique des foyers métropolitains et des formes multiples de diffusion de leurs habitants et de leurs activités, des commodités de mobilité dans la plaine et au long du piémont vosgien (dont on recherche les aménités), il devient *difficile de repérer les facteurs endogènes et exogènes* des développements des villes moyennes : si ces liens sont confortés, le modèle métropolitain prend une texture « en grappes ».

---

(22) Dans les aires urbaines majeures, les taux additionnés sont de 45,1 % pour Strasbourg, et de 38,5 % pour Mulhouse ; mais les gains récents sont respectivement limités à 20 % et 13 % ; en espaces multipolarisés ou ruraux, les taux sont inférieurs à 30 % mais les progrès sont sensibles (respectivement 15 % et 27 %).

Ils posent donc la question des modèles préexistants d'urbanisme et plus encore de gouvernance. En débutant le propos, il était insisté sur la « fonction intermédiaire » des villes moyennes. L'attraction métropolitaine et son éventail de services (à des seuils d'efficacité supérieurs), les mobilités, les avantages de cadre de vie des petites villes, les initiatives intercommunales locales freinent désormais ce mode fonctionnel privilégié. Sauf que les pratiques de vie calées sur l'habitat proche des bourgs et des campagnes supposent *néanmoins le recours aux offres d'équipements et services, d'intermédiation et d'animation* des villes moyennes, volontiers instrumentalisées « en garde-fou » des « hégémonies métropolitaines ».

Les travaux menés dans l'établissement des SCoT, qui traitent de l'habitat, du foncier, de l'emploi et des activités et services, des transports collectifs, *prennent appui sur ces agglomérations et sur leur centralité* - en les liant aux autres pôles de centralité plus élémentaire (examen des constructions et activités pour mieux suivre les organisations ou tendances relatives aux économies résidentielles et aux mobilités internes à chaque SCoT). Même si les cadres en sont moins étendus que pour les « Pays »<sup>(23)</sup>, il ressort que les villes moyennes y sont productrices de « cohérence territoriale et fonctionnelle » : leurs perspectives s'en trouvent consolidées. Sur elles repose également l'organisation des plates-formes technologiques par lesquelles sont engagées les dynamiques « équilibrées » de modernisation du tissu économique régional.

Néanmoins, les éléments de cet article seraient enrichis de toute réflexion ou étude permettant des approches comparatives menées dans d'autres régions, validant ou non l'idée que l'Alsace, en la matière, présente des conditions spécifiques. L'Alsace, en outre, se plaît à apprécier la démarche allemande des politiques d'aménagement spécifiant et hiérarchisant les « *Zentrale Ört* »<sup>(24)</sup>. C'est une autre voie à examiner - qui fait retrouver (immanquablement) les questions de gouvernance...

---

(23) Par exemple : Haguenau (Alsace du Nord), 153 000 habitants ; Colmar, plus de 100 000 habitants ; Saverne, 63 500 habitants.

(24) Voir Reitel (1997), Conseil régional d'Alsace (2002).

## Références bibliographiques

ADEAN (Association pour le développement de l'Alsace du nord), 1998, *Livre Blanc pour le développement de l'économie et de l'emploi en Alsace du Nord*.

ADEUS (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise), 2012, « Démographie des SCoT en Alsace », *Les Notes de l'ADEUS*, n° 89 (décembre).

ADEUS, 2011, « L'état des inégalités en Alsace », *Les notes de l'ADEUS*, n° 56 (novembre).

ADEUS, 2004, *Centralités, niveau d'équipement des pôles du Bas-Rhin*, Document de travail.

ADEUS, 1997, *Dimensions Villes*, n° 17, « Les zones d'activités et le territoire du Bas-Rhin ».

ADIRA, 1969, *Les zones d'ombre*. Document multigraphié.

AUBRY B., NONN H., WOESSNER R., 2011, « La périurbanisation en Alsace : étapes de réflexion et d'analyse », *Les Cahiers de l'APR*, 2011-1, Néothèque, Strasbourg.

AUBRY B., 1995, *Système d'analyse de la population par l'historique des recensements*, Rapport Insee-Alsace.

AUBRY B., 1994, *Démographie et emploi, 30 ans d'Alsace, la mesure du changement*. Insee-Alsace, dossiers.

BACHOFEN C. et al, 1999, *Projets urbains des villes petites et moyennes en Alsace*, Rapport au Plan Urbain (MELATT).

BADARIOTTI D., 1999, « Les villes moyennes alsaciennes, de la maille au réseau », in N. Commerçon (dir.), *Villes de transition*, Anthropos, pp. 69-106.

BERTHAUD F., 1997, *Les villes moyennes et l'organisation urbaine en Alsace*, Rapport de stage de DESS, APR, Strasbourg.

CHARET C., 1995, *Les « Pays » et l'Alsace*, Rapport de stage de DESS, Strasbourg.

CHASSIGNET D., 1996, « L'intégration transfrontalière et ses conséquences dans le Sud-Alsace », *Revue Géographique de l'Est*, n° 2, pp.113-131.

COMETES, 1995, *Haguenau, ville moyenne : vitalité, diagnostic*.

CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, 2007, *Politique régionale des Pays*.

CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, 2007, *Rapport sur la politique régionale en faveur des villes moyennes*.

CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, 2002, *Rapport d'orientation sur l'aménagement du territoire : Renforcer la cohésion, l'équilibre et le développement du territoire en Alsace*.

CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, 2001, *Délibération sur les dispositifs d'intervention régionale en faveur des Pays*.

CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, 1994, *Orientations pour une politique des villes moyennes ; analyse des fonctions discriminantes*.

DATAR-MOT, 2007, *Problématiques foncières et immobilières dans les agglomérations transfrontalières de Genève et de Bâle*.

DUMONT G.-F. (dir), 2010, *La France en villes*, CNED-SEDES.

ECOHRs, 1997, *Etude d'un cadre d'orientation pour le Rhin supérieur*, Document de travail pour la Conférence du Rhin supérieur.

COLLECTIF, 2003, *Haguenau au centre du Nord ou au nord du Centre ?* - Faculté de Géographie de Strasbourg.

COLLECTIF, 1982-86, *Encyclopédie de l'Alsace*, Editions Publitotal, Strasbourg, 12 volumes.

JUILLARD E., 1977, *Atlas et géographie de l'Alsace et de la Lorraine*, Flammarion, Paris.

JUILLARD E., 1968, *L'Europe rhénane*, Armand Colin, Paris.

JUILLARD E., 1948, « Essai sur les causes de l'industrialisation de la Haute-Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Alsace*, pp. 137-149.

KEINSCHMAGER, R. et MARTIN J.-P., 1981, « Recherches sur l'Alsace dans la stratégie des firmes industrielles : les créations d'établissements, 1954-1978 », *Revue géographique de l'Est*, n°1-2, pp. 81-111.

KLEINSCHMAGER R, 1982, *Toute l'Alsace, l'activité industrielle*, Mars & Mercure, Colmar.

KLETHI J.-R., KOCHER A., 1989, « Les mutations et leur logique dans les villes textiles de Haute-Alsace », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n°4, pp. 327-340.

PHILIPPE J., LEO P.-Y., MONNOYER M.-C., 2011, « Stratégies de développement tertiaire des villes moyennes françaises », *Economie et Sociétés*, série EGS 45, 12, pp. 441-476.

NONN H., 2012, « Aux marges des villes alsaciennes, les territoires périurbains enjeux de développement durable », *Revue des Sciences Sociales*, n° 47, Université de Strasbourg, pp. 38-51.

NONN H., WOESSNER R. (dir.), 2012, « L'urbanisation de l'Alsace à l'aune du développement durable », *Les cahiers de l'APR*, 2012-1, Néothèque, Strasbourg.

NONN H., 2008, *L'Alsace et ses territoires*, PUS, Strasbourg.

NONN H., 1999, *Villes et aménagement régional en Alsace*, La Documentation française, Paris.

NONN H., 1987, « Un cas « exemplaire » de réaménagement de vieux centre urbain : Colmar », in *Mélanges offerts à J. Beaujeu-Garnier. Régions, villes et aménagement*, Société de Géographie, pp. 395-407.

NONN H., 1986, *Toute l'Alsace, les villes et les campagnes*, Mars & Mercure, Colmar.

NONN H., 1999, *Villes et aménagement régional en Alsace*, La Documentation Française, Paris.

NONN H., 1971, « L'Alsace et son aménagement dans le cadre de la préparation des schémas directeurs », *Revue de Géographie de l'Est*, n°3-4, pp. 353-385.

PREFECTURE DE REGION ALSACE et CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, 2007, *Evolution de la population 1999-2006 par cantons et arrondissements*.

PREFECTURE DE REGION ALSACE et CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, CRA, 2005, *Présentation des Pays d'Alsace*.

PREFECTURE DE REGION ALSACE, INSEE, CONSEIL REGIONAL D'ALSACE, 2002, *Atlas des Pays d'Alsace*, 8 volumes.

- PREFECTURE DE REGION ALSACE, SESGARE, 1994, *Les villes moyennes d'Alsace*, Document d'étape.
- REITEL B., 1997, *Esquisse d'une armature urbaine pour l'Alsace et le Rhin supérieur, un nouvel équilibre des territoires ?*, Rapport au Conseil régional d'Alsace.
- ROCHFORT M., 1960, *L'organisation urbaine de l'Alsace*, Les Belles Lettres, Paris.
- SCHMITT B., PERRIER-CORNET P. (éd.), 1998, *Les campagnes et leurs villes*. Collection Contours et caractères, INSEE, Paris.
- SCHWAB R., 1980, *De la cellule rurale à la région, L'Alsace (1825-1960)*, éd. Ophrys et R. Schwab.
- TAULELLE F., 2011, « La France des villes petites et moyennes », in L. Cailly et M. Vanier (dir.), *La France, une géographie urbaine*, Armand Colin, Paris, pp. 149-165.
- TRABAND A., 1974, *Haguenau vous accueille*, plaquette municipale.
- WACKERMANN G., 1986, *Belfort, Colmar, Mulhouse, Fribourg-en-Brisgau*, La Documentation Française, Paris.
- WOESSNER R., 2007, *L'Alsace territoire(s) en mouvement*, Jérôme Do Bentzinger, Colmar.
- WOESSNER R., 2008, *La métropole Rhin-Rhône, vers l'émergence d'un territoire ?* Jérôme Do Bentzinger, Colmar.
- WOESSNER R., 2000, *Mythe et réalité de l'espace Rhin-Rhône, la dynamique industrielle comme facteur de recomposition territoriale*, Presses Universitaires Franc-Comtoises.
- ZANDER P., PIERMAY J.-L., RENARD J. (dir.), 2002, *Villes et frontières*, Anthropolos.

Henri NONN

### **Evolutions socio-économiques contemporaines des villes moyennes d'Alsace**

Les agglomérations « moyennes » d'Alsace présentent-elles des spécificités ? Sans doute au regard des traits géographiques, historiques et politiques d'aménagement-développement de la région. Certes, chacune a son « profil » (retracé dans le temps long). Campées sur leurs attributs en localisation d'équipements, d'emploi, d'intermédiation, elles sont un maillon important de l'équilibre régional, les cœurs des Pays et des SCoT. Mais il leur faut se repositionner face à la métropolisation, à la périurbanisation et aux mobilités tout en révisant leurs bases de centralité propre comme d'activités porteuses pour des territoires devenus plus « labiles ».

*Cahiers de démographie locale 2012*, Néothèque, coll.  
« Dynamiques des populations locales », 2014, pp.x-xx